

➤ Symptômes

La victime peut être considéré comme suspect COVID si elle présente des symptômes d'infection respiratoire aiguë, fièvre supérieure à 38° C, maux de tête, toux, troubles digestifs, nausées, rhume, confusion, douleurs musculaires, courbatures, perte de goût et de saveur, convulsion), ou un contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19 sans protection efficace.

➤ Conduite à tenir (utilisation du kit transport à risque infectieux)

Pour la victime et son entourage :

- Port du masque chirurgical dès l'abordage, posé par la victime elle-même après explications des intervenants. Le masque ne doit jamais être enlevé.
- Hygiène des mains à effectuer préalablement avec une Solution Hydro Alcoolique (SHA) à défaut lui transmettre une paire de gants qu'elle mettra seule.

Pour les sapeurs-pompiers :

- Revêtir les équipements de protection du Kit.

Procéder aux actions suivantes :

- **Hygiène des mains par réalisation d'une friction hydroalcoolique**
- **Protection complète de la chevelure (charlotte, calot couvrant...)**
- **Port de lunettes de protection**
- **Port d'un masque chirurgical en s'assurant de l'étanchéité au visage**
- **Port de gants non stériles à usage unique si nécessaire**
- **Port d'une surblouse à usage unique à manches longues**



- Limiter autant que possible le nombre de sapeurs-pompiers au contact de la victime. Pour rappel, le virus se transmet par contact étroit (1 mètre) avec la personne infectée (postillons, mains, surfaces)
- Limiter ou interdire les allées et venues des témoins
- Eviter les contacts directs avec la victime au minimum nécessaire.
- Tout matériel non jetable utilisé sera mis dans un sac DASRI dédié et fermé pour désinfection au retour d'intervention.

➤ Cas du transport de la victime à la demande du SAMU

- ✓ Dans le cas d'un transport à 2 SP, 1 SP en tenue de protection, sera seul dans la cellule et descendra seul le brancard à l'hôpital, en se faisant aider au besoin par du personnel hospitalier.
- ✓ Dans le cas d'un transport à 3 SP, 2 SP en tenue de protection, montent avec la victime dans la cellule. A l'arrivée à l'hôpital, ils assurent la prise en charge par les équipes médicales.

Dans ces deux cas, lors du départ pour le transport de la victime, le conducteur se déséquipe en respectant les règles de déshabillage. Il reste dans la cabine de conduite jusqu'au retour au centre de secours. La fenêtre entre la cabine de conduite et la cellule devra rester fermée.



SDIS 61

Conduite à tenir en cas de suspicion d'un cas de coronavirus lors d'une intervention

Retour de l'hôpital :

- Le personnel équipé, lors du transport, monte dans la cellule et conserve donc ses EPI « transport risque infectieux » jusqu'au retour au CIS, la cellule n'ayant pas encore été désinfectée.

Remise en état à la caserne :

- Respecter le guide de désinfection exceptionnelle du VSAV

Evacuation des déchets : Tous les déchets seront évacués par le circuit des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).

| | | |
|---|---|---|
| Rédaction : PCD Laurence FAVIER Pharmacien-gérant, référent hygiène départemental | Validation : LCL Philippe COUTON Médecin-chef par intérim | Approbation : Colonel Dominique BORTENARD Directeur Départemental |
| Signature : | Signature : | Signature : |



SDIS 61

FICHE PROCÉDURE

Remontée d'information utilisation du kit transport
risque infectieux et/ou de masques FFP2

Lors de l'utilisation au cours d'une intervention :

- Du Kit « transport risque infectieux »,

ET/OU

Des masques FFP2 (fournis hors kit), dans le cas d'une victime en ACR ou mise sous oxygène d'une victime suspicion de COVID ou COVID avéré,

Les chefs d'agrès devront à leur retour compléter la partie du Compte-Rendu de Sorties de Véhicules, comme ci-dessous :

Dans l'onglet Intervenants, rubrique « Actions Menées » ajouter le

- code 799 – *Utilisation kit risque infectieux*
- code 798 – *Utilisation masques FFP2*

Le simple ajout de ce code provoquera l'envoi automatique d'un mail au Groupement Technique et Logistique qui organisera le réapprovisionnement.

| Actions menées | |
|----------------|-----------------------------------|
| Code | Libellé |
| 798 | Utilisation masque FFP2 |
| 799 | Utilisation kit risque infectieux |

Merci de respecter cette consigne



SDIS 61
Màj 05/05/2020

Stratégie du port des EPI sur interventions SAP

Toutes missions
SAP

- Port systématique d'un masque chirurgical par les intervenants SP
- Pose systématique d'un masque chirurgical par la victime
- La victime se lave ou se désinfecte les mains

Interventions en
EHPAD, maison
de retraite ou
résidence
séniors

- Port systématique d'un masque chirurgical par les intervenants SP
- Pose systématique d'un masque chirurgical par la victime
- La victime se lave ou se désinfecte les mains

Suspicion de
COVID ou COVID
avéré sans O²

- Utilisation du kit "transport risque infectieux"
- Pose systématique d'un masque chirurgical par la victime
- La victime se lave ou se désinfecte les mains

SAP avec mise
sous O²

- Utilisation du kit "transport risque infectieux" avec masque FFP2 pour le SP en contact avec la victime
- O² au MHC avec masque chirurgical en protection par dessus le MHC
- La victime se lave ou se désinfecte les mains

ACR

- Utilisation du kit "transport risque infectieux" avec masque FFP2 pour les intervenants



Interventions SAP

- Respecter la doctrine sur la stratégie du port des EPI sur interventions SAP

Interventions INC

- Lors du départ et au cours de l'intervention la protection des SP est assurée par la **cagoule de feu** : Mesure barrière temporaire.
- Lors du **reconditionnement** et du retour d'intervention la protection est assurée au moyen d'un **masque chirurgical** ;
- En cas de **prompt secours SAP**, utilisation du matériel du **sac d'abordage**.

Autres interventions

- La protection des SP est assurée par **un masque chirurgical**

NB :

- Le COS peut toutefois adapter le port du masque en fonction des conditions opérationnelles, sous réserve du respect des mesures de distanciation physique.
- Une dotation pour 2 semaines d'activité sera livrée pour chaque centre. Elle sera réapprovisionnée automatiquement, chaque semaine en fonction de l'activité du CIS.
- Il est demandé aux centres de secours de conditionner les masques par véhicule avec les sacs congélations fournis.